**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

**Band:** - (2007)

Heft: 2

Rubrik: En bref

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

#### **■ RECHERCHE & INNOVATION ■**

# Pile à combustible innovante récompensée

Lors du Swiss Technology Award décerné le 1er mars 2007 à Berne, l'Office fédéral de l'énergie OFEN a remis le prix spécial Energie, doté de 10 000 francs, à la Haute École spécialisée de Berne pour le développement d'un assemblage (ou stack) de piles à combustible innovant et bon marché. La pièce centrale est une pile à combústible refroidie à l'air, dont la conception permet d'assembler plusieurs piles pour fournir une puissance comprise entre 100 watts et 1,5 kilowatt. Ce stack de piles à combustible d'un nouveau type fait l'objet d'un projet industriel commun avec l'entreprise CEKA SA en vue de développer un produit commercialisable. Le projet est soutenu par l'Office fédéral de l'énergie OFEN et par l'Agence pour la promotion de l'innovation CTI.

#### Renseignements:

Dr Andreas Gut, section Recherche et formation (OFEN) andreas.gut@bfe.admin.ch

# Etudes publiées dans le cadre du programme FEE

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a publié cinq études dans le cadre du programme de recherche Fondements de l'économie énergétique (FEE). Ces études portent sur le potentiel des énergies renouvelables dans les installations de chauffage à combustibles fossiles, la rentabilité des installations de production d'énergie à partir de la biomasse, le marché suisse du gaz naturel, les conditionscadres des centrales à gaz en Europe, ainsi que les conséquences sur le long terme d'un prix du pétrole élevé en Suisse. Les études peuvent être téléchargées sur le site Internet de l'OFEN.

#### Renseignements:

Dr Lukas Gutzwiller, section Politique énergétique nationale et internationale (OFEN)

lukas.gutzwiller@bfe.admin.ch

## La recherche énergétique au centre des attentions

Quelque 160 chercheurs, personnalités politiques et représentants de l'administration ont examiné le Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération 2008–2011 lors de la 8e Conférence nationale de la recherche énergétique qui s'est tenue fin mars à Neuchâtel. Le projet de plan directeur élaboré par la Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) constituait la base des discussions. En accord avec les objectifs de la politique énergétique suisse définis par le Conseil fédéral en février, la CORE préconise, pour les quatre prochaines années, de continuer à mettre laccent sur

befficacité énergétique et les énergies renouvelables. A l'avenir, il faudra toutefois allouer davantage de moyens à la recherche énergétique, les fonds publics réels ayant passé d'environ 250 millions en 1992 à 160 millions de francs par an. La CORE recommande d'élever ce montant à 200 millions de francs d'ici 2011.

#### Renseignements:

Dr Andreas Gut, section Recherche et formation (OFEN) andreas.gut@bfe.admin.ch



#### ■ MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ ■

## Accord passé avec l'Italie

En mars, le ministre de l'énergie Moritz Leuenberger et le ministre italien pour le développement économique Pier Luigi Bersani ont signé à Rome un accord sur la reconnaissance mutuelle de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables ainsi qu'une convention visant à garantir la sécurité juridique des investissements futurs dans des lignes électriques transfrontalières. Les entretiens ont aussi porté sur la sécurité de l'approvisionnement dans les secteurs du gaz et de l'électricité, où la Suisse est un partenaire commercial et de transit important pour l'Italie.

#### Renseignements:

Michael Bhend, section Réseaux (OFEN) michael.bhend@bfe.admin.ch

# Il faut consolider les réseaux de transport d'électricité

Les réseaux à haute tension des grandes compagnies d'électricité et des CFF présentent des lacunes et des faiblesses structurelles; un ensemble de 67 projets doit permettre de les éliminer d'ici en 2015. C'est ce qui ressort du rapport final, publié en mars, du groupe de travail «Lignes de transport d'électricité et sécurité de l'approvisionnement» (GT LVS) institué par le DETEC. Le groupe de travail observe que la situation des réseaux de transport est tendue au regard de la sécurité de l'approvisionnement. Il constate que ces réseaux sont fortement sollicités et n'ont été qu'insuffisamment, voire pas du tout modernisés et complétés par le passé.

#### Renseignements:

dr Rainer Bacher, chef de la section Réseaux (OFEN), rainer bacher@bfe.admin.ch

#### **■ APPROVISIONNEMENT EN ÉNERGIE**

## Consommation d'électricité en 2006

La consommation d'électricité de la Suisse a augmenté de 0,8% en 2006 atteignant ainsi, avec 57,8 milliards de kilowattheures (kWh), un nouveau record. La production des centrales indigènes a augmenté de 7,3% par rapport à 2005, passant à 62,1 milliards de kilowattheures (kWh). Comme en 2005, l'année 2006 s'est soldée par un excédent des importations de courant.

#### **Renseignements:**

Marianne Zünd responsable de la communication OFEN marianne.zuend@bfe.admin.ch

# Consommation de gaz naturel en légère baisse en 2006

Comme l'a fait savoir l'Association suisse de l'industrie gazière en mars dernier, la consommation de gaz naturel enregistrée en Suisse en 2006 a baissé de 2,8% par rapport à l'année précédente, pour atteindre près de 35 milliards de kilowattheures (kWh). Le nombre de degrés-jours quant à lui a baissé de 7,7% par rapport à 2005. Par contre, la consommation de gaz naturel et de biogaz comme carburant a augmenté de 45% et représente l'équivalent de 5,14 millions de litres d'essence. L'association a également indiqué que plus de 60% du gaz naturel importé provenait d'Allemagne. Les autres pays fournisseurs étant les Pays-Bas, la France et l'Italie. La part de gaz naturel en provenance de Russie se situait entre 15 et 20% des volumes totaux importés.

#### Renseignements:

www.gaz-naturel.ch



Nouveau record: la consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 0,8% en 2006 atteignant ainsi 57,8 milliards de kilowattheures.

#### **■ BÂTIMENTS ■**

#### Cantons: réduisons la consommation de mazout!

Les directeurs cantonaux de l'énergie souhaitent réduire la consommation de mazout dans les nouveaux bâtiments à 4,8 l/m2. D'après la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (CDEn), ces 4,8 l/m2 correspondent à la valeur fixée dans le standard MINERGIE. La CDEn renonce toutefois à rendre ce standard obligatoire, de manière à laisser les propriétaires décider de respecter ou non cette prescription. La CDEn a chargé la Conférence des services cantonaux de l'énergie de réviser

les modèles de prescription des cantons dans le domaine du bâtiment d'ici au printemps 2008. Cette mesure doit permettre aux cantons d'adapter leurs lois d'ici 2008–2009.

#### Renseignements:

www.endk.ch

#### **Abonnements/Service aux lecteurs**

## **Vous pouvez vous abonner gratuitement à energeia:**par e-mail: contact@bfe admin.ch. par fax ou par poste

par e main contacte de la mineri, par lax da par poste	
Nom:	
Adresse:	
NP/Lieu:	Nbre d'exemplaires:
Ancien energeia no	Nhre d'exemplaires:

Coupon de commande à envoyer ou à faxer à:

### Office fédéral de l'énergie OFEN

Section Communication, 3003 Berne, fax: 031 323 25 10